

# Éducation en France : vacances, salaires des profs... 5 chiffres sur le rapport de l'OCDE

L'OCDE a publié, 12 septembre, son rapport « Regards sur l'éducation 2023 ».

L'organisation internationale établit chaque année un comparatif des systèmes éducatifs dans les 38 pays membres. Nombre de diplômés, matières enseignées, rémunération des enseignants, tour d'horizon en cinq chiffres de la situation en France

C'est le « *rapport de référence sur l'état de l'éducation dans le monde* », souligne l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). Comme chaque année, l'organisation internationale, qui regroupe 38 pays, publie ce mardi 12 septembre son document intitulé « *Regards sur l'éducation 2023* ». Une analyse comparative qui permet de souligner les singularités du système français.

► **Plus d'un jeune actif sur dix n'a pas le bac** En France, 11 % des 25-34 ans n'ont pas le diplôme du niveau du baccalauréat. Le nombre de personnes non diplômées a diminué depuis 2015 (de 3 points depuis 2015) et reste inférieur à la moyenne des pays de l'OCDE. En France, l'absence de diplôme de fin du secondaire se révèle être un lourd handicap sur marché du travail. Plus d'un jeune non diplômé sur deux est sans emploi, un taux bien inférieur à celui des titulaires du baccalauréat (78 %) ou des diplômés de

l'enseignement supérieur (88 %). ► **La France, championne des mathématiques et de l'écrit** [Gabriel Attal](#) insistait, lors de sa conférence de presse de rentrée, le 28 août dernier, sur la baisse des savoirs fondamentaux. Le ministre de l'éducation nationale s'est donné le défi de « *mettre le paquet* » sur le français et les mathématiques. Selon l'enquête internationale Pirls, les élèves français sont mal classés en lecture, bien en dessous de la moyenne européenne. Pourtant, la part de l'enseignement français consacrée aux mathématiques (21 %) et à la compréhension de l'écrit (38 %) est déjà la plus élevée des 38 pays de l'OCDE. En moyenne, les pays membres accordent 16 % du temps de l'enseignement aux mathématiques et 25 % à la compréhension de l'écrit. ►

## Les garçons surreprésentés dans les filières

**professionnelles** Secteurs du BTP, agriculture et les [filières professionnelles](#) (CAP et bacs professionnels) qui proposent de se former à des métiers spécialisés attirent en majorité des garçons (59 %), une moyenne supérieure par rapport à celle de l'OCDE (55 %). Les élèves dont aucun parent n'est diplômé de l'enseignement supérieur sont les plus représentés dans ces filières. Ils comptent pour 87 % de l'effectif des filières professionnelles, contre 51 % dans un programme général. À l'inverse, les filles sont surreprésentées dans l'enseignement supérieur : 54 % des femmes de 25 à 34 ans ont un diplôme de l'enseignement supérieur. Ce n'est le cas que pour 47 % de leurs homologues masculins. ► **Une**

## dépense publique élevée, des professeurs moins bien payés

La France dépense davantage pour les élèves que la moyenne des pays de l'OCDE Elle investit 13 545 dollars (12 633 €) par an pour un élève, contre 12 647 dollars en moyenne dans les autres pays.

La rémunération des enseignants français reste moindre que celle de nombreux autres pays de l'OCDE. Leur salaire en milieu de carrière est inférieur de 15 % à la moyenne. Le gouvernement a annoncé une [revalorisation salariale](#) pour la rentrée 2023, notamment via un pacte enseignement qui rémunère de nouvelles missions.

## ► **Les jeunes Français ont trois semaines de vacances en**

**plus** Autre sujet mis sur le devant de la scène lors de la rentrée scolaire par le président de la République Emmanuel Macron, les vacances scolaires. « *Il y a trop de vacances, et des journées trop chargées* », avait-il déclaré lors d'un entretien au [Point](#) fin août. En moyenne, rappelle l'OCDE, les vacances d'été françaises (8 semaines) sont plus courtes d'une semaine. Mais les élèves français bénéficient bien de plus longues vacances au cours de l'année. Soit un total de 16 semaines de vacances par an contre 13 semaines de moyenne dans l'OCDE. Cette différence s'explique par l'octroi de deux semaines de repos pour chaque période de « petites » vacances : Toussaint, Noël, février et Pâques. Des coupures bien plus longues que dans les autres pays de l'organisation.

Cf. La Croix – Johanne Malin – 12 septembre 2023